



NOTE D'INFO N° 24 – 11 MAI 2016

Assemblée des propriétaires 2016

L'assemblée convoquée pour le lundi 9 mai 2016 n'a pu se tenir faute de quorum, il manquait une vingtaine de voix.

Conformément aux textes en vigueur ainsi qu'à nos statuts, une nouvelle assemblée sera convoquée prochainement sur le même ordre du jour.

L'importance des résolutions, notamment celle relative au devenir de la maison du garde (la quatrième résolution) nous amène à vous inviter à venir nombreux – sinon à donner un pouvoir – afin que les décisions qui y seront prises reflètent une volonté consensuelle.

Le Trait d'Union qui vous a été distribué lors de la 1ère convocation (trait d'union préparatoire à l'assemblée des propriétaires du 9 mai 2016) n'est pas modifié, et reste donc d'actualité.

Enfin vous savez tous que l'organisation et la tenue d'une assemblée a un coût qui n'est pas négligeable (la dépense pour une assemblée est de l'ordre de 2000€ sans compter les heures passées par le secrétariat).

Le Syndicat

